

## ARNAUD MONTEBOURG MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

Paris, le 30 avril 2014 N° 043

## Avenir de l'Agence pour la création d'entreprises

Arnaud MONTEBOURG, Ministre de l'Economie, du Redressement Productif et du Numérique, se félicite de l'accord trouvé entre la Caisse des dépôts et consignations, l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (CCI France), l'Assemblée permanente des chambres des métiers et de l'artisanat (APCMA), le Conseil supérieur de l'Ordre des experts comptables (CSOEC) et l'Etat pour définir et mettre en œuvre un projet pluriannuel (2014-2017) qui assure la pérennité de l'Agence pour la création d'entreprises.

Ce projet, qui sera mis en œuvre par le nouveau président de l'APCE, Dominique RESTINO, doit faire de l'Agence pour la création d'entreprises un acteur de place fédérateur, lui permettant de contribuer davantage encore à l'efficacité des politiques publiques de soutien aux créateurs et repreneurs d'entreprise.

A la suite de la remise du rapport RESTINO-BERT, en janvier 2014, l'Etat avait pris l'initiative de réunir plusieurs grands acteurs de l'écosystème entrepreneurial afin de préciser les conditions dans lesquelles l'activité de l'APCE pouvait être pérennisée.

Dominique RESTINO avait été chargé par le Gouvernement, en octobre 2013, de réfléchir aux transformations stratégiques, économiques et organisationnelles qui devraient être engagées prochainement par l'APCE pour s'adapter aux évolutions profondes que connaît aujourd'hui le paysage de la création d'entreprise. La mission, avec l'appui de Thierry BERT, inspecteur Général des Finances, avait mené une soixantaine d'entretiens avec l'ensemble des acteurs de la création d'entreprise.

## **Contacts presse:**

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG: 01 53 18 45 13 - sec-mrp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Marianne ZALC-MULLER

Sibeth NDIAYE

